



© Fnsf

L'abbé de l'Épée, père de l'école bilingue gratuite

Cette année marque le tricentenaire du célèbre abbé, qui permit aux sourds de bénéficier d'une éducation gratuite en langue des signes. De nombreux événements, notamment une exposition au centre Georges-Pompidou à Paris et une conférence internationale, seront organisés. L'occasion de revenir sur l'héritage de Charles-Michel de l'Épée, avec Yann Cantin, historien et spécialiste de l'histoire des sourds.

Dans quelles circonstances l'abbé de l'Épée s'est-il intéressé aux sourds ?

Le contexte est encore obscur, et l'abbé de l'Épée lui-même n'a jamais été clair. Selon une légende, surpris par une averse, il se serait réfugié par hasard dans une maison où vivaient des jumelles sourdes. Leur mère se serait plainte de ne plus pouvoir assurer leur éducation depuis la mort de leur dernier précepteur, le père Simon Vanin. L'abbé de l'Épée aurait donc décidé de prendre la suite. Il semble toutefois que cette rencontre, en 1760, ne fut pas le fruit du hasard. Car l'abbé de l'Épée était janséniste, tout comme le père Vanin – une pensée religieuse fortement combattue par l'Église. Une hypothèse plausible, en attendant des recherches plus approfondies, serait que l'abbé de l'Épée aurait été appelé par le réseau des jansénistes pour s'occuper des deux jeunes filles.

En quoi a-t-il été précurseur ?

Tout d'abord, l'abbé de l'Épée n'a jamais été l'inventeur de la langue des signes. Cette croyance ne repose sur rien. Il n'a fait qu'utiliser cette langue qui existait dans les rues de Paris et que les sourds-muets ont développée au fil des générations. En revanche, il a été le précurseur de l'éducation gratuite pour les sourds, qui fut une révolution des esprits, car un sourd issu des couches les plus pauvres de la société pouvait désormais espérer devenir enseignant. Le fils de Victor-Gomer Chambellan, professeur sourd-muet né en 1816 et issu du milieu paysan, est ainsi devenu médecin. Quel bond en trois générations ! Et tout cela grâce à l'instruction gratuite des sourds. Auparavant, les écoles pour personnes sourdes étaient payantes, et donc réservées aux familles fortunées.

Pourquoi la France, alors pionnière, est-elle aujourd'hui très en retard dans le développement de la langue des signes française (LSF) ?

Ce retard s'explique tout simplement par un positionnement idéologique vis-à-vis de la LSF, souvent vue comme un système chaotique, sans queue ni tête, alors qu'elle a une structure linguistique spécifique, fondée sur l'utilisation à la fois de l'espace et du temps. Surtout, elle contredisait la pensée dominante qui voyait en la parole la différence qui sépare l'animal de l'homme, pensée héritée d'Aristote. Or Aristote considère les sourds comme des animaux puisqu'ils ne parlent pas. Cette pensée réductrice semble avoir eu un impact fort, au point de bannir la langue des signes des écoles pour personnes sourdes dès 1882, sur proposition du Congrès international pour l'amélioration du sort des sourds-muets, réuni à Milan en 1880. Cette interdiction s'est accompagnée d'un licenciement plus ou moins brutal du personnel enseignant sourd, et a favorisé le déclin intellectuel de la communauté sourde. Il n'y eut plus d'artistes ni d'écrivains sourds en France après les années 1920, et il a fallu attendre les années 1980 et le réveil sourd pour que la langue des signes ait de nouveau droit de cité dans les écoles. Le faible niveau généralisé du français écrit est un autre effet dévastateur de l'interdiction. Car la priorité, dès 1880, a été donnée à l'éducation orale, à la démutisation, et beaucoup moins à l'éducation intellectuelle.

■ **Propos recueillis par Laetitia Delhon**

Les temps forts de ce tricentenaire sont à retrouver sur www.fnsf.org/300ans/